

7.2 - Épreuves écrites

7.2.A – ANGLAIS

Rappels généraux :

Comme tous les ans, l'épreuve de langue est composée d'un thème et de deux questions sur un texte tiré de la presse. Le premier exercice vise à tester les connaissances lexicales, grammaticales et syntaxiques des candidats, ainsi que leur aptitude à mettre en œuvre des procédés de traduction. La première question cherche à vérifier la compréhension d'un texte sur un sujet d'actualité et la capacité du candidat à sélectionner certaines informations, les organiser et les reformuler. La seconde question a pour but de contrôler si le candidat est capable d'exprimer un point de vue et d'argumenter de manière claire, organisée et concise sur une problématique contemporaine. La variété des exercices proposés et compétences mises en œuvre, ainsi que le temps dont disposent les candidats (1h30), soulignent la nécessité pour ces derniers de bien connaître les attentes du jury et de se préparer sérieusement à cette épreuve, peu propice à l'improvisation.

Pour les trois exercices, le jury déplore le peu de soin apporté par les candidats à la présentation des copies. Une écriture difficilement lisible, de nombreuses ratures et traces de blanc correcteur, une mise en page désinvolte non seulement ne contribuent pas à la clarté du propos, mais produisent aussi une impression fort désagréable. Le jury attend des candidats qu'ils ne sous-estiment pas l'importance de la présentation, qu'ils rédigent une copie aérée, en écrivant une ligne sur deux ou sur trois, qu'ils écrivent clairement et lisiblement, de manière que la copie n'ait pas besoin d'être déchiffrée, qu'ils évitent la mesure du possible les ratures et l'utilisation du blanc correcteur. La présentation de la copie n'est pas une question purement formelle destinée à ennuyer les candidats. C'est le reflet d'une attitude et d'une pensée ainsi qu'une marque de respect envers le jury. Ce n'est pas le correcteur qui doit faire des efforts pour lire la copie du candidat, mais le candidat qui doit faire de son mieux pour que sa copie soit aisément lisible.

I THEME

Le texte retenu cette année était un extrait du *Figaro* daté du 18 novembre 2011 et relatant les circonstances de la mort de l'actrice Natalie Wood. Le jury rappelle que le texte à traduire peut être aussi bien un extrait de roman qu'un article de presse et que la nature du texte donné une année ne préjuge en rien de celle de l'année suivante. Les candidats doivent donc se préparer aux deux types de textes.

S'il est vrai que l'extrait comportait des difficultés lexicales et syntaxiques qui nécessitaient une bonne maîtrise de la langue et pouvaient dérouter certains candidats, les erreurs le plus fréquemment commises indiquaient une méconnaissance des règles de base de la langue, que l'on serait déjà en droit d'attendre d'un candidat au baccalauréat et donc *a fortiori* d'un étudiant ayant suivi un enseignement en classe préparatoire pendant deux, voire trois ans. Le jury a constaté avec un certain étonnement que maints candidats confondent *police* et *policy*, ne connaissent pas le prétérit d'un verbe aussi courant que *fall*, sont incapables d'exprimer correctement la notion d'âge, ignorent l'orthographe du relatif *which*, ou encore ne savent pas traduire des termes aussi répandus qu'« actrice », « mari », « enquête », « verres de vin » ou encore les jours de la semaine.

Le jury peut comprendre qu'un candidat ne se souvienne plus de la traduction du verbe « se noyer », ne connaisse pas celle de « bleus » ou « éraflée », ou soit embarrassé par le verbe « se cogner ». En revanche, il juge inadmissible que les candidats soient, dans de trop nombreux cas, incapables de trouver des solutions leur permettant de surmonter ces lacunes et soient si prompts à écrire des absurdités. C'est ainsi que la pauvre Natalie Wood, qui ne savait pas respirer sous l'eau, ni d'ailleurs swinguer, s'est frappée elle-même ou bien a été frappée par son bateau, avant de tomber pétrifiée dans l'eau. L'inquisition, manifestement chargée de cette affaire de possession, en a ainsi conclu, à la vue de ce cadavre bleu, que son enquête était un accident.

Lexique

D'énormes difficultés et absurdités ont surgi dès la première phrase. Très peu de copies ont traduit correctement le terme « disparitions » par *deaths*, tandis que les autres ont fait preuve d'une inventivité sans borne

(**disappearement*, **disaparition*, **vanishment*). Dans la seconde phrase, *Thursday* est bien souvent devenue **Thurday*, avec ou sans majuscule, voire *Tuesday*. Il serait bon que les candidats apprennent enfin les jours de la semaine, dont il était d'ailleurs déjà question dans le sujet et le rapport de l'année dernière et qui font partie du programme de 6e et des classes du primaire.

Le jury rappelle également aux candidats que les jours de la semaine et les mois de l'année prennent toujours une majuscule en anglais.

Ce sont en fait les termes les plus courants et les plus simples qui ont donné lieu aux pires absurdités. *The police*, par exemple, s'est parfois transformé en *policy* et a souvent perdu son article défini. Les verres de vin se sont transformés en *cups*, voire en *cops* et dans certains cas, on imagine que la digestion des *wine cups* ou *wine glasses* a dû être difficile pour cette pauvre Natalie Wood.

Par ailleurs, le jury a été étonné d'apprendre que le film *La Fureur de vivre* traitait du problème de la drogue (*heroin*) et que Natalie Wood était un homme (*his husband*) ou était mariée à une personne du même sexe (*her wife*). Ne sachant pas danser (*she couldn't swing*), il n'est pas étonnant qu'elle se soit retrouvée emmitouflée dans une écharpe (*she had a scarf on her face*). On voit que la logique et le bon sens sont ce qui fait le plus défaut aux candidats.

Quant à la traduction d'un terme aussi simple que « se noyer », elle a donné lieu à de très maladroites stratégies pour pallier un manque de vocabulaire, révélant un point de vue tantôt rationnel (**is dead under water of a lack of oxygen*; **she was dead because she couldn't breathing under water*; *had died due to an amount of water in her lungs in the ocean*), tantôt plus poétique (*died under the waves*, **sanked into the ocean*).

Beaucoup de candidats ne connaissent pas *actress* et utilisent toutes sortes de palliatifs : le français (**actrice*), la forme masculine (*actor*), un terme espagnol (**actriz*) ou une sorte de bricolage linguistique (**actor woman*). Le jury déplore moins le fait de ne pas connaître un terme que de ne pas être capable de trouver une solution acceptable à défaut d'être la traduction exacte. Qu'on ne connaisse pas *bruises* est une chose, qu'on le traduise par des barbarismes tels que **hurt marks* ou **blues* en est une autre.

Enfin, le verbe « se cogner » a donné lieu à un feu d'artifice d'inepties telles que *kicked herself against the wall*, *was knocked by her yacht*, **has been harmed by the boat*, **has probably beaten herself by her boat*, *was kicked by her boat*, **has beaten his boat*, **has probably caught herself*. Le jury en profite pour rappeler que les erreurs ne sont pas exclusives mais s'accumulent : si l'on prend le dernier exemple cité, le syntagme comprend une erreur de vocabulaire, une erreur de temps et une erreur de morphologie (verbe irrégulier).

Enfin, l'orthographe est encore trop souvent négligée. *Circumstances* a donné plusieurs variantes : **circomstances*, **circumpstances*, **circumstences*. *Cheek* est devenu *chick*, *water* a doublé sa consonne pour donner **watter*, sans compter le sempiternel **witch*. Les candidats seraient aussi bien inspirés de lire et recopier correctement les noms propres qui se trouvent dans le texte : Natalie Wood a ainsi gagné un « h » (*Nathalie*) et Hollywood a perdu un « l » (**Hollywood*), tandis que Robert Wagner a parfois changé de prénom (*Richard*). Quant à Christopher Walken, il a vu son nom subir toutes sortes de transformations (*Christophe Walker*, *Christopher Walten*).

Grammaire

Le jury déplore encore et toujours que certains semblent ne pas connaître le pluriel et puissent écrire : **one of the disparition*, **thirty year ago*, **actor Robert Wagner and Christopher Walken*, ou encore **a dozen of mark*.

Les problèmes de détermination n'étaient pas très nombreux. On rappellera simplement que les noms propres ne prennent pas l'article défini (*Catalina Island*), de même qu'un nom propre précédé d'un titre ou profession (*actors Robert Wagner ... and Christopher Walken* ; mais l'article défini était ici possible à condition qu'il fût précédé d'une virgule : *the actors, Robert Wagner ... and Christopher Walken*).

Toujours dans le groupe nominal, la structure « une des ... plus... » a également donné lieu à quantité d'erreurs de syntaxe, comme si les candidats écrivaient simplement les mots dans un ordre aléatoire, tant la syntaxe leur est étrangère : **one of the disparition the more mysterious*, **one of the most mysterious Hollywood disparition*.

Les candidats ont également été bien en peine de traduire de simples compléments du nom tels que « la police de Los Angeles », « la mort de Natalie Wood », « la baie de Los Angeles » ou encore « le verdict de l'enquête ».

Beaucoup de candidats ne savent pas quand il convient d'utiliser le génitif (*Natalie Wood's death*), une construction en *of* (*the conclusions of the investigation*) ou un nom utilisé comme épithète (*Los Angeles Bay*). Mais même dans les cas où ils tentent d'utiliser le génitif, les candidats ne savent souvent pas le construire, utilisant l'article défini (**the Natalie Wood's death*), ou bien ne sachant pas où placer et le « s » et l'apostrophe (**the Natalie Woods' death*).

Au début du deuxième paragraphe, c'est l'expression de l'âge qui a posé problème. Plus de la moitié des candidats se sont montrés incapables de produire la construction suivante : *the 43-year-old actress*. L'erreur la plus commune a consisté à mettre un « s » à *year*, mais le jury a trouvé beaucoup d'autres traductions et constructions incorrectes telles que **the 43 years' actress* ou **the actress aged of 43 years old*.

De même, une locution aussi banale que « À l'époque » a conduit à une grande variété de traductions erronées : *in the past, at this moment, at the last time, in this time, during that period*.

En ce qui concerne le groupe verbal, beaucoup de candidats ne connaissent toujours pas la différence entre le prétérit et le *present perfect*, et même quand ils semblent la connaître, ils ne maîtrisent pas la morphologie des temps en question. Dans la deuxième phrase, la présence du complément de temps (« a rouvert jeudi son enquête ») appelait l'utilisation du prétérit (*re-opened*), et non du *present perfect* (*has re-opened*). L'actrice s'étant noyée « en novembre 1981 », il était bien entendu évident qu'il fallait utiliser le prétérit. Il n'y a guère que dans la dernière phrase que l'on pouvait utiliser les deux formes (*didn't stop* ou *hasn't stopped*). Beaucoup de candidats confondent les formes verbales (actif/passif, prétérit/*present perfect*/présent simple, verbes irréguliers) et multiplient les erreurs : **who drinks* (erreur de temps et erreur de morphologie), **is fallen*, **is fall*. Le jury a d'ailleurs été stupéfait de lire tant de barbarismes sur les verbes irréguliers : **dranked, *drunken, *drinken*, puis **felt, *falled, *failed, *falt* (verbes que l'on apprend au collège).

Le point qui a le plus dérouté les candidats a sans doute été la syntaxe.

Dans la troisième phrase du premier paragraphe, par exemple, les candidats ont été très embarrassés par le relatif « à laquelle ». Certains se sont contentés d'esquiver la difficulté en scindant la phrase en deux (... *in the bay of Los Angeles. Actors... participated in the cruise*), ce qui eût été un moindre mal si la deuxième phrase en question avait été correctement construite, mais ce fut rarement le cas (**Participated to this trip were also...*). Peu de copies sont parvenues à une solution satisfaisante faisant intervenir le verbe *participate in*. La tournure *in which actors ... participated* a été plus rarement trouvée que des constructions du type **whom participated actors Robert Wagner...*. Le calque n'était pas la meilleure solution, et le jury a apprécié l'authenticité d'un syntagme prépositionnel du type *along with*.

Par ailleurs, la simple date a donné lieu à d'innombrables erreurs de préposition (**on November 1981*) ou d'orthographe (**in november 1981*). Dans le deuxième paragraphe, les candidats ont été encore une fois très embarrassés par la syntaxe un peu complexe des deux premières phrases. Si les relatives, qui ne posaient pas vraiment problème, ont été en général correctement rendues, cela a plus rarement été le cas du gérondif « en voulant rattacher » et du participe présent « l'empêchant de dormir ». Dans le premier cas, la solution la plus simple était un participe présent : *wanting to tie up*. Le jury a bonifié l'utilisation de *trying*, mais sanctionné celle de *by wanting to* ou encore *when she wanted*. Dans le deuxième cas, la méconnaissance d'un verbe aussi courant que *prevent sb from* a conduit à d'innombrables erreurs de construction : **preventing her to sleep, *making her trouble to sleep, *making her difficult to sleep, *impeaching her to sleep, *stopping her to sleep* ou encore **avoiding her to sleep*.

Il faut ici mettre en garde les candidats contre la tentation de remanier complètement le texte source, surtout quand cela n'a rien d'indispensable. Le jury a ainsi pu trouver d'étonnantes reconstructions : **The inflatable dinghy attached to the yacht was knocking the surface wouldn't let the 43 year old actress get some sleep - having had 7 to 8 wine glasses to drink she fell in the water as she was trying to retie it down*.

Il fallait également, du point de vue syntaxique, faire attention à l'ordre des compléments et ne pas laisser entendre que l'actrice était morte jeudi dernier (*Natalie Wood's death last Thursday*) à Hollywood (*mysterious deaths in Hollywood*).

Quant à la construction « a conclu à un accident », elle a été calquée environ une fois sur deux (**concluded to an accident*), quand elle n'a pas donné lieu à un contresens (*the investigation was an accident*) ou un non-sens (**was concluded of an accident*). Il n'était pourtant pas abusif, et tout de même environ la moitié des copies ont su le faire, de demander aux candidats d'aboutir à un énoncé simple tel que : *the police concluded it was an accident*.

II) EXPRESSION ECRITE

Le but de l'épreuve n'est pas de recruter des traducteurs de haut vol mais de vérifier les connaissances lexicales et grammaticales des candidats ainsi que leur capacité à mettre en œuvre des stratégies simples de traduction de manière à rédiger un texte cohérent et ayant un sens. Les meilleures copies, il est vrai, ont su rendre de manière fine le texte dans ses moindres détails, mais ce que le jury attend au minimum du candidat moyen est qu'il fasse montre de sa maîtrise des règles de base de la grammaire anglaise, qu'il fasse appel à un vocabulaire courant que tout angliciste ayant derrière lui entre sept et neuf années de cours devrait posséder et qu'il rédige un texte sensé,

dépourvu d'absurdités. Rien là qui relève d'exigences insurmontables et ne puisse s'obtenir par un travail régulier.

Questions

Comme chaque année, la deuxième partie de l'épreuve est constituée d'un texte tiré de la presse, suivi de deux questions. Rappelons que la première question porte exclusivement sur le texte, alors que la deuxième question permet une expression plus libre où le candidat est amené à exprimer son point de vue.

Le texte choisi cette année s'intitulait « *Will computers replace schoolteachers?* », daté du 9 juin 2011, et portait sur l'usage des nouvelles technologies dans le domaine de l'enseignement. Le sujet n'avait donc rien qui pût dérouter les candidats.

Question 1

La première question devait conduire les candidats à relever dans le texte les domaines dans lesquels les ordinateurs peuvent supplanter les enseignants. Le but de cet exercice est de vérifier la compréhension du texte, la capacité à en extraire des informations permettant de répondre à une question sur ce texte et enfin l'aptitude à reformuler les éléments obtenus.

Même si la majorité des candidats répond à la question dans cette perspective, encore trop de copies confondent première et deuxième question et amorcent un commentaire du texte ou bien se contentent de résumer l'ensemble du texte.

Dans la grande majorité des cas, les candidats n'ont pas rencontré de difficultés pour sélectionner les éléments permettant de répondre à la question, soulignant par exemple le moindre coût des ordinateurs (§1), leur utilisation dans un certain type d'enseignement fondé sur l'apprentissage par cœur (§3), ou encore leur rôle dans l'individualisation de l'enseignement (§4).

Trop de candidats se sont contentés de ne reprendre qu'un seul élément du texte, en délayant cette idée unique au maximum, quand les meilleures copies ont su relever tous ou la plupart des éléments du texte en les reformulant de manière claire, concise et organisée.

D'un point de vue plus formel, le jury rappelle qu'il est inutile de rédiger une introduction et une conclusion. Certains candidats écrivent trente mots, voire davantage, pour présenter et justifier la question, ce qui est absurde dans un exercice de concision comme celui-ci, où l'on ne dispose que de 70 à 120 mots. Les candidats doivent donc aller droit au but et répondre directement à la question posée sans l'analyser.

Si l'introduction est inutile, l'organisation des idées, elle, ne l'est pas, et les candidats devraient accorder plus d'importance à la logique de leur argumentation, tant du point de vue de la forme que du fond. Il est superflu de numéroter les paragraphes en les faisant commencer par *first*, *second*, *third*, quand ce n'est pas par **firstable*, **secondable* et **thirdable*. Ces termes, pour ceux qui ne sont pas des barbarismes, n'apportent aucune information et suggèrent au lecteur que l'ordre dans lequel les arguments apparaissent est totalement arbitraire et que ceux-ci n'ont aucun lien entre eux. De même *moreover* et *in addition*, quand ils sont connus, ne doivent pas avoir un but esthétique et être utilisés pour faire plaisir au jury, mais doivent correspondre à un véritable enchaînement logique des arguments - ce qui est trop peu souvent le cas.

En ce qui concerne la langue, trop de candidats ne font que reprendre les mots et expressions du texte sans les reformuler. Certes, certains termes ne pouvaient être que repris : on ne voit pas comment on pouvait faire l'économie de *computer* ou *the Internet*. En revanche, pour des expressions moins courantes ou au sens moins évident, comme *rote memorization*, *teaching to mediocrity* ou *authoritarian direction*, les candidats devaient montrer qu'ils en avaient compris le sens et qu'ils étaient capables de l'explicitier en le reformulant. C'est ainsi que le jury a pu se rendre compte que nombre de candidats n'avaient pas compris le sens de *lecture*, confondu avec *reading*.

Par ailleurs, le jury est étonné de constater que certains candidats, pourtant de potentiels ingénieurs, ne font pas la différence entre *a computer*, *the Internet* et *a social network* et semblent utiliser ces termes comme synonymes.

En ce qui concerne le lexique, *teacher* est souvent confondu avec *professor* ; trop de copies utilisent *data*, *information* et *knowledge* comme des dénombrables. Les candidats ont souvent du mal à dire « faire des études » et utilisent toutes sortes de barbarismes du type **do high studies* ; beaucoup confondent aussi *to access sth* et *to have access to sth*. Beaucoup enfin ne savent pas comment dire « les jeunes » (l'adjectif substantivé *the young* est peu connu, le nom *youngsters* l'est encore moins) et « les bons élèves » (le jury a rarement trouvé des

formes correctes comme *the brightest/smartest students*, ou *high achievers*). Il serait aussi utile de rappeler qu'*economic* ne signifie pas la même chose qu'*economical*, que *more and more* peut avantageusement être remplacé par *increasingly*, qu'*on the contrary* est une locution adverbiale alors que *contrary to* est un syntagme prépositionnel, ou encore que *children* est le pluriel de *child*, donc ne prend pas de « s ».

En ce qui concerne la grammaire, le comparatif est largement méconnu (**teachers are slower as computers*, **computers are cheapest than teachers*), les erreurs sur les accords sont innombrables (**every pupils*, **the number of student*, **teachers cannot compete with computer*, **somebody who have doubts*, **differents students*), les articles sont souvent considérés comme facultatifs (**a computer is less expensive than teacher*), et les adjectifs comme des noms (**bureaucratic is one of the fields*, **teachers have problems of disciplinary*).

Question 2

La deuxième question prend la forme d'une expression personnelle sur une question en lien avec le texte. Le caractère personnel de cette question était souligné par la formulation : « *With reference to your own school experience* ».

Si l'adjectif *advisable* n'a pas posé de problème, en revanche l'adjectif *feasible* n'a pas toujours été compris. Certains ne comprennent pas non plus la syntaxe de la question et croient qu'*internet-based* est un nom.

Il est donc ennuyeux que beaucoup de candidats, même s'ils développent leur point de vue, ne fassent jamais référence à leur expérience personnelle. Certains même ne mentionnent aucun exemple et ne font que raisonner *in abstracto*. D'autres se contentent de reprendre les arguments développés dans le texte et déjà reformulés dans la première question, si bien qu'ils sont amenés à écrire plus ou moins deux fois la même chose.

Les meilleures copies, en revanche, ont su prendre comme point de départ la critique de la position présentée dans le texte. Certains mettent en doute la méthodologie utilisée, d'autres soulignent les limites des arguments du journaliste (*the students who choose to learn by themselves were probably hard workers in the first place*), en expliquant que l'éducation ne se réduit pas à la mémorisation ou en insistant sur la dimension sociale de l'école et son rôle dans le développement d'un esprit critique. Les meilleures copies sont capables de conceptualiser et de faire appel, par exemple, à la distinction *knowledge/skills*, ou aux notions de *social skills*, *non-verbal communication*, *AI*, *collective intelligence* ou encore *dehumanisation* et *consumerism*.

On regrette que les exemples aient été si peu nombreux, voire inexistant, même dans les bonnes copies. Quelques rares copies citent *the Khan academy*, *the MIT open courses* ou *iTunesU*, tandis qu'un candidat explique comment il a commencé à apprendre le japonais en ligne.

Les candidats semblent parfois oublier qu'une langue étrangère ne sert pas seulement à communiquer, mais sert surtout, *a fortiori* dans le cas d'un écrit de concours, à penser. Certaines copies brillent en effet par la pauvreté des arguments et la confusion au niveau des idées. Une évidence peut servir d'argument (*we are humans and we are not robots*), un fait être confondu avec une idée (*In the US, many students do not attend classes and work alone with the internet and in this case teachers can be replaced by computers*). La pétition de principe (*computers cannot replace teachers because a technology cannot replace humans*) le dispute au simplisme (*computers are full of information ; students are not courageous, they don't want to work*), à l'exagération (*all the information on the net is false*) et au hors sujet (*the reasons why pupils don't want to go to school*).

D'un point de vue formel, contrairement à la question 1, la question 2 peut commencer par une courte introduction. Les candidats en sont la plupart du temps conscients, mais ont tendance à rédiger des introductions trop longues et/ou maladroitement (*Let's take a closer look at the pros and cons*, qu'on pourrait utiliser pour à peu près n'importe quel sujet). Certains ne font que recopier la question posée, tandis que d'autres tentent sans y parvenir de la mettre à la forme indirecte (**We are going to tackle the question if it is possible to...*).

En ce qui concerne l'organisation du propos, le jury est bien conscient du peu de temps dont disposent les candidats et qu'il ne s'agit pas de rédiger une dissertation. Si les plans binaires du type *advantages and drawbacks* ne faisaient pas preuve d'une grande originalité, ils étaient acceptables à condition de ne pas être caricaturés en une affirmation suivie d'une affirmation contraire (*First we can replace teachers with computers... However we cannot replace teachers with computers*). Le jury a également été surpris par l'utilisation de plans thématiques pour traiter un sujet argumentatif : *It's possible for history, geography, English, but not for sciences, because the most important thing is to have methods* ou encore *It's possible in primary school but not in secondary school* (ou l'inverse).

Le jury rappelle ici qu'il n'a pas de préjugé et n'attend pas de réponse particulière. Il ne juge pas les idées des candidats et tous les points de vue sont acceptés, mais il juge la capacité à argumenter et à défendre un point de vue de manière cohérente et convaincante.

Pour finir, les erreurs de langue, lexicales et grammaticales, ont été beaucoup plus nombreuses que pour la question 1. Outre les erreurs déjà citées, on trouve des erreurs d'orthographe (**explanation, *rythm, *student, *to much, *futur, *hudge, think* qui remplaçait *thing* ou inversement), des erreurs sur les indéterminés (**an entertainment, *a homework, *softwares, *advices*), sur les articles (**the school* pour parler de l'institution scolaire), les verbes irréguliers (**teached*), des erreurs lexicales (*scholarship* pour *scolarité* ; *to what extent* devient **in what extend* ; *current* est confondu avec *actual* ; *theoretically* devient **theorecally* ; *concentrated* devient *concentrate* ; les noms des disciplines scientifiques ne sont pas connus : *chemistry* devient **chemy*, *physics* devient **physic* ou **physik*. L'expression *on the one hand/on the other hand* n'est pas souvent maîtrisée). Beaucoup de candidats ignorent qu'il faut utiliser la forme gérondive quand un verbe est sujet d'une phrase : **Replace teachers with computers is not a good idea*. Enfin, il faut mettre en garde les candidats contre l'utilisation intempestive du pronom personnel première personne du pluriel quand il s'agit de traduire le français « on » : *We must use computers to improve our teaching*.

III) CONCLUSION ET CONSEILS AUX CANDIDATS

Maîtriser le vocabulaire courant des questions d'actualité par l'apprentissage régulier à l'aide d'un manuel et la fréquentation régulière de la presse, s'exprimer de manière simple et concise dans un anglais grammaticalement correct ou à tout le moins qui ne soit pas truffé de fautes de grammaire, s'intéresser à l'actualité et aux problématiques du monde contemporain en lisant la presse : voilà ce que le jury attend d'un candidat au Concours Commun Mines-Ponts.

Ces attentes n'ont rien de démesuré ni d'insurmontable, rien qui ne soit à la portée de tout candidat travaillant régulièrement et s'investissant raisonnablement.